

Séance ordinaire
du 4 décembre 1963.

Le quatre décembre mil neuf cent soixante trois à huit et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Ernest Allary, Maire.

Présents :

M^{rs} Allary, Ferret, Philippeau, Viollet, Faure,
Aumier, Mazire, Borderon, de Susunain, Desmoulières.

Bureau d'aide Sociale :

Présents :

M^{rs} Faure, Duroueix, Cralbois.

Liste annuelle des bénéficiaires de l'aide Sociale :

Lolande Mourice, maintenu.

Joseph du cien ayant été hospitalisé au mois d'août demande le bénéfice de l'aide médicale. Le Conseil Municipal et le Bureau d'aide Sociale acceptent à l'unanimité.

E. D. F.

Le renforcement du réseau ayant été demandé par délibération du 12 mai 1962, celle-ci a été visée par la Préfeture le 28 novembre 1962.

Allocation Baraugé

Le Maire fait connaître au Conseil Municipal que le montant de l'allocation scolaire 1962-1963 est de 1521 francs. Il propose en accord avec les Maîtres le programme ci-dessous :

Matériel collectif et individuel enseignement du calcul :	350,00
Diapositives Histoire et Géographie	200,00
Carte Charente	53,00
Disques	100,00
Matériel dessin	100,00
Jeux pour petits :	52,00

Omunité emprunt cantine: 666, 00

Total: 1521, 00

Le programme est accepté à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.

~~S. I. T.~~

~~Bordaux~~

Mazuy

Therapies

Sunt

Wille

Shoumij

~~Bernard~~